

ATTESTATION D'ACCREDITATION ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 3-121 rév. 16

Le Comité Français d'Accréditation atteste que : The French Committee for Accreditation certifies that :

> SARP-OSIS IDF 12 rue Berthelot 95500 GONESSE

SIREN: 410156608

satisfait aux exigences de la norme : NF EN ISO/IEC 17020:2012

fulfils the requirements of the standard : et aux règles d'application du Cofrac

and Cofrac rules of application

en tant qu'organismed'inspection de type / As an inspection body of type : C

Un organisme de type C est un organisme fournissant des services d'inspection autres que de tierce partie indépendante à son organisation mère ou à d'autres clients.

A type C body is a body supplying inspection services other than "third party" to its parent organization or to other clients.

pour les domaines d'activités de / for the domaine of activities of :

ENVIRONNEMENT / ENVIRONMENT

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / which activities are precisely described in the following technical annex :

3-121 rév. 16

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique. and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / Granting date : 01/01/2022 Date de fin de validité / Expiry date : 31/12/2026

> Pour le Directeur Général et par délégation On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Environnement - Transport - Métrologie Légale,

Pole manager - Environment - Transport - Legal Metrology,

Hélène GIBIERGE

Validé par Hélène GIBIERGE le 28/12/2021

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-121 Rév. 15.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-121 Rév. 15.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 - Siret : 397 879 487 00031 - www.cofrac.fr



ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-121 rév. 16

Organisme d'inspection accrédité :

SARP-OSIS IDF

12 rue Berthelot 95500 GONESSE

PORTEE D'ACCREDITATION

N° 12 - ENVIRONNEMENT Phase, type et objet des inspections Référentiels 12.3 - Réservoirs contenants des liquides inflammables 12.3.1 - Contrôle d'étanchéité des réservoirs Arrêté du 18 avril 2008 modifié relatif aux réservoirs enterrés enterrés de liquides inflammables et de leurs de liquides inflammables et à leurs équipements annexes équipements annexes # soumis à autorisation ou à déclaration au titre de la rubrique 1432 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement Arrêté du 15 avril 2010 modifié relatif aux prescriptions générales applicables aux stations-service soumises à déclaration sous la rubrique n°1435 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement Circulaire d'accompagnement de l'arrêté du 18 avril 2008 relatif aux réservoirs enterrés de liquides inflammables et à leurs équipements annexes soumis à autorisation ou à déclaration au titre de la rubrique 1432 de la nomenclature installations classées pour la protection l'environnement- Ref BRTCIP/2008-266/AL a) Contrôle de l'étanchéité des réservoirs enterrés et de leurs équipements annexes - Méthode acoustique b) Contrôle de l'étanchéité des réservoirs enterrés et de leurs équipements annexes - Méthode Hydraulique c) Contrôle des systèmes de détection de fuite

Liste des Implantations concernées par l'accréditation octroyée

IMPLANTATIONS	ADRESSE	TELEPHONE
PERSAN	ZONE D'ACTIVITÉ COMMERCIALE DU CHEMIN VERT 95340 PERSAN	0130286320

Date de prise d'effet : 01/01/2022

Le Responsable d'Accréditation Pilote The Pilot Accreditation Manager

Sandrine BERTRAND

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-121 Rév. 15.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 - Siret : 397 879 487 00031 - www.cofrac.fr